

jours, des mois, des années, puisqu'il est dit du jour du jugement, qu'un jour sera comme mille ans, et mille ans comme un jour ?

(*Saint Césaire d'Arles.*)

Il est certain que les peines du Purgatoire peuvent durer plus de dix et plus de vingt ans, j'ose même dire plus de cent et plus de mille.

(*Bellarmin.*)

Un jour dans la patience ici-bas vaut mieux qu'une année dans le Purgatoire ; d'où il est écrit dans Ézéchiél : Je vous ai donné un jour pour un an ; la peine du Purgatoire surpassant de beaucoup les expiations négligées en cette vie.

(*Ludolphe le Saxon.*)

Après la mort, la moindre peine qui nous attend au Purgatoire est beaucoup plus grande que tout ce qu'on peut concevoir ici-bas.

(*Saint Anselme.*)